

GREC ANCIEN

Écrit : version

Jean Yvonneau – David-Artur Daix

Année de vaches maigrettes que 2019 : cinq copies seulement (contre neuf l'an dernier) et qui, en outre, n'ont pas suscité l'enthousiasme ; les notes s'échelonnent de 4 à 17/20, pour une moyenne de 10,3.

Extraite d'un plaidoyer de Lysias intitulé « Au sujet d'une accusation pour blessure, avec préméditation de meurtre » (= 4, 8-11), la version offre un éclairage un peu cru sur les mœurs athéniennes de l'époque classique, où il n'était pas rare que comme ici, deux hommes s'associent financièrement pour se partager dans la durée les faveurs d'une même prostituée. Mais pour être sexuelle, cette petite entreprise n'en restait pas moins soumise au droit et l'accaparement du bien meuble (à savoir la prostituée) par une des parties a fini devant les tribunaux, après une tentative de règlement privé par voies de fait.

Le plaideur qui s'est assuré les services logographiques de Lysias fait ici le portrait, naturellement peu flatteur, de son adversaire. Il le qualifie pour commencer de δύσεως : le Bailly n'aidait guère à cerner le sens de l'adjectif ici mais le contexte y suppléait (« l'amour le rend incommode », traduit judicieusement M. Bizos en Budé). La deuxième phrase explicite le propos : « quand cette femme l'a mis dans un état d'excitation, il a la main leste et se comporte en ivrogne, à l'excès » (littéralement).

Les phrases suivantes contiennent des hellénismes courants que plusieurs candidats n'ont pas su repérer ni comprendre : περι πολλοῦ ποιῆσαι + Acc., « faire grand cas de, estimer fortement », puis la consécutive εἰς τοῦτο + Gén. (βαρυδαιμονίας ici) ἦκειν (ou tout autre verbe de mouvement) ὥστε..., « en arriver à ce point de (animosité, acrimonie, maussaderie, hargne, ici) que... » Pour traduire le nom βαρυδαιμονία, Bailly suggère à tort « démence » mais le contexte, une nouvelle fois, permet de comprendre plus justement : βαρυδαιμονία s'oppose en fait à l'humeur accommodante dont se targue le plaideur peu auparavant (ligne 4 εὐκόλως εἶχον), tout simplement. La même phrase contient une construction participiale développée : οὐκ αἰσχύνεται... ὀνομάζων... καὶ... περιφερόμενος καὶ... προσποιούμενος..., « il ne rougit pas d'appeler..., de se faire porter... et de feindre... »

Quelques candidats, dans la phrase suivante, semblent ne pas avoir identifié l'accusatif absolu ἐξόν, « alors qu'il était possible de... »

Le verbe principal de la dernière proposition est au conditionnel (irréel du passé) et ouvre sur une série de cinq interrogatives indirectes, toutes doubles (bien que le canonique πότερα... ἤ... n'apparaisse que dans les deux premières) :

- πότερα κοινὴ ἡμῖν ἦν ἢ ἰδία τοῦτου,
- καὶ πότερα τὸ ἥμισυ τοῦ ἀργυρίου ἐγὼ συνεβάλομην ἢ οὗτος ἅπαν ἔδωκε,
- καὶ εἰ διηλλαγμένοι ἦ ἔτι ἐχθροὶ ἦμεν,
- ἔτι δὲ εἰ μεταπεμφθέντες ἤλθομεν ἢ οὐδενὸς καλέσαντος,
- καὶ εἰ οὗτος ἦρχε χειρῶν ἀδίκων ἢ ἐγὼ πρότερος τοῦτον ἐπάταξα.

Au passage, on avoue avoir été un peu étonné de la traduction unanime de πόρνη par « femme de mauvaise vie », servilement recopiée du Bailly — dont on se souviendra tout de même qu'il ne date pas d'hier. Mais là n'est pas l'essentiel : ce qui doit nous préoccuper surtout est la difficulté parfois insurmontable qu'ont éprouvée les candidats à dégager l'architecture des phrases et de la dernière en particulier. Elle ne présentait pourtant aucune complexité réelle, on vient de le voir, car la même construction se répétait sans rupture aucune. Le style périodique, aussi fruste soit-il comme ici, constituerait-il un Everest désormais ? Nous ne le croyons pas, à supposer bien sûr qu'on se donne les moyens de l'aborder par la lecture régulière d'une prose élaborée. « Petit grec », dites-vous ?